

ATELIER BAYSSAN

LE 22 SEPTEMBRE 2020

THEME : impacts environnementaux

Yann Fernandez

Bonjour, je m'appelle Yann Fernandez. J'étais là à la première partie il y a 8 jours, pour la 1ère réunion d'ouverture. Aujourd'hui, nous allons démarrer la 1ère série d'ateliers. Je vais expliquer la différence entre les 2. Puis je vous explique comment ça va se dérouler. Quelques petites notions pour savoir qui fait quoi, comment on se débrouille, comment on agit. Parce que si, au dernier moment vous allez vous retrouver couper en 3. Cette salle accueillera le premier atelier, celle qui est en face le deuxième atelier et au 1^{er} étage on vous accompagnera pour ceux qui seront dans le troisième atelier. Donc, je vous dis tout maintenant que nous sommes ensemble et on se retrouvera à la fin, évidemment tous ici pour faire un résumé de ce 1^{er} rendez-vous.

Jusqu'à-là j'ai été clair ? Tout le monde suit. Les deux personnes qui sont là, ne vous inquiétez pas, ils ont de bonnes intentions. Ceux sont les garants pour une bonne et simple raison, c'est que nous sommes dans un cadre légal, même si nous sommes dans un cadre convivial, et détendu, ça reste quand même encadré par la loi. C'est-à-dire que nous avons des devoirs, des exigences que nous impose la loi dans ce genre de rendez-vous. La première des choses c'est que la parole circule. C'est très important. Vous êtes là sur une thématique pour donner votre point de vue, donner vos idées, proposer des choses. C'est le but recherché. Vous avez un projet en face de vous. Vous allez poser des questions. Si vous avez besoin d'information et vous êtes là pour apporter votre vision. Vous êtes d'accord, vous n'êtes pas d'accord. Vous n'êtes pas d'accord et en plus vous avez des idées pour améliorer le projet, pour le modifier, c'est aujourd'hui que ça se passe sur la thématique en question. La thématique du jour vous l'avez, vous la connaissez puisque vous vous êtes inscrits. Je ne vais pas revenir dessus.

Eux, comme moi, nous allons nous balader dans les 3 endroits pour veiller à cela. Alors pour veiller à ce que la parole circule, c'est déjà écouter quand nous parlons pour que vous ayez toutes les informations. La deuxième chose c'est qu'il n'y ait pas trop de personnes qui monopolisent la parole. Veillez dans les ateliers à ce que tout le monde puisse s'exprimer. On a tous autour de nous des gens qui aiment parler un peu plus que les autres. C'est normal, par contre il faut que tout le monde puisse le faire. Je compte sur vous.

On va évidemment dans ces ateliers vous dynamiser, vous aider. Il y aura pour cela des experts dans chaque atelier. Il y aura un expert du projet en question qui pourra répondre à des questions très précises que vous avez et peut être d'aller plus loin et échanger avec cette personne. C'est le but aujourd'hui. Autant dans la réunion publique c'est plus compliqué parce que cela prend du temps et on doit évoquer beaucoup de sujets, autant aujourd'hui sur cette thématique on a le temps, on le fait. D'accord ? C'est aujourd'hui, c'est maintenant qu'il faut le dire. Et eux, comme moi nous allons

veiller dans les 3 ateliers à ce que vous puissiez tous parler et tous vous exprimez. Et s'il y a quelqu'un qui monopolise la parole, gentiment on essaiera de faire bouger.

J'ai besoin aussi que, dans les trois ateliers, il y ait un porte-parole. Cette personne, ce n'est pas une contrainte, ce n'est pas une personne qui ne parlera pas. C'est juste une personne qui va veiller à ce qui va se dire, sans faire la police, qui va rappeler que Yann a dit ça et puis prendre avec un bout de papier et noter toutes les idées qui auront été gardées à la fin sur le paper board sur lequel vous allez travailler. Elle viendra à la fin ici nous dire, dans notre groupe voilà ce qu'on a gardé comme idée, ce qu'on a gardé comme notion ou comme modification. C'est un travail tout à fait citoyen et tout à fait enrichissant car cela vous permet d'enregistrer, de résumer et de remettre en dernier. Ça se passera de manière conviviale.

Avant de démarrer sur les 3 ateliers on va se remettre en tête le projet. Une fois que Bruno Granja qui porte le projet ce sera exprimé et vous aura montré des photos, je vous donnerai les trois sous thèmes de cet atelier et chacun d'entre vous se positionnera sur un des sous thèmes. Il faut que ce soit homogène. On est à peu près une vingtaine. Il faut qu'on soit environ 8 par groupes. Grosso Modo car je crois qu'on est 24. Pas trop de disparités entre les ateliers pour pas qu'il y ait 15 d'un côté et 3 de l'autre. On essaiera de veiller à cela. Si on n'y arrive pas, on se débrouillera, on fera autrement. Je vais passer la parole à Bruno Granja pour faire le résumé, vous remettre en tête le projet présenté à la réunion publique. Et sinon, si c'est la première fois que vous venez, pour que vous connaissiez quand même grosso modo les grandes lignes du projet.

Bruno Granja :

Merci, merci d'être là ce soir. Alors je vais être assez bref. Ce soir vous me verrez très peu car le but du jeu c'est de vous laisser vous exprimer autour des tables rondes avec des experts. Ce document vous l'avez eu je crois. Il vous a été transmis par email et il est à disposition sur le site. Tout simplement pour remettre le contexte général de l'opération, le projet Studios Occitanie est ici avec l'autoroute A9, la carrière initiale et son extension ici, les projets du conseil départemental de l'Hérault, Les Jardins de la Méditerranée, et ici le domaine culturel de Bayssan avec des axes de circulation majeure que sont l'autoroute A9 et la voie départementale et l'accès par la sortie numéro 36. On a placé sur les cartes le fuseau de la ligne LGV qui a été sanctuarisé par l'Etat, il y a, je crois, bientôt 2 ans. Le tracé de la voie LGV devrait se situer sur ce fuseau-là, le tracé définitif n'étant pas encore réalisé.

Question en salle

Je ne suis pas l'Etat. Aujourd'hui il y a des hypothèses qui la fixeraient sous l'autoroute. Ce n'est pas moi qui... c'est ce que j'ai vu à ce jour. Je suis incapable de vous dire quelle seront les décisions qui seront prises à ce sujet. On a une bande qui arrive à 200 m par endroit et donc là à ce niveau-là je ne sais pas encore quelle seront les positions de l'Etat. Et ici à ce niveau-là, vous avez encore un espace foncier qui est la propriété du syndicat mixte du domaine De Bayssan, qui est constituée du département à 70% et de la ville de Béziers à 30%. Juste pour information nous sommes ici à 100% sur les emprises de la ville de Béziers. Nous ne débordons pas sur une autre commune. Les intentions générales, ceux ne sont aujourd'hui que des intentions, avec des espaces dédiés aux professionnels

et des espaces dédiés au public. On parle des industries médiatiques, c'est le cinéma, les jeux vidéo, tout ce qu'on peut imaginer, ce que vous regardez à la TV, voir aussi au cinéma, écouter à radio, lire dans la presse. Tout ça constitue un peu les industries médiatiques. On va avoir un outil professionnel qui va permettre aux productions quelles qu'elles soient de pouvoir trouver l'ensemble des besoins, des outils nécessaires à la réalisation de leur œuvre allant entre guillemets de l'écriture jusqu'à l'avant-première. L'idée, c'est de réaliser un pôle de compétitivité, un pôle de compétences dédié à ces industries-là. Ces éléments-là ensuite, il y aura une jonction avec les espaces de loisirs et les espaces thématiques. Les publics pourront découvrir ce que sont les productions et avoir quelques idées de production à travers certaines attractions avec des équipements complémentaires, des équipements extérieurs, une zone d'entrée pour l'instant c'est une idée, pourquoi ne pas utiliser la ligne LGV, l'emprise du fuseau LGV pour déposer le stationnement en surface pour l'instant. Ce sont des pistes, ce sont des réflexions. Une partie avec un peu d'hébergements et ici l'accès qui sera réalisé par le Conseil Départemental directement depuis la sortie de l'autoroute. L'accès public ne se fera que par ce niveau-là.

On retrouvera dans les espaces professionnels à la fois les studios qui sont des boîtes, simplement des bâtiments qui sont mis à disposition de production avec un certain nombre de services. Le backlot, des décors extérieurs qui seront situés sur ces parties-là. On aura des décors extérieurs qui seront fixes, et d'autres assez libres. Enfin des espaces de formation qui sont très importants pour le projet puisque ces industries nécessitent beaucoup de main d'œuvre. Ensuite des espaces publics ou on retrouvera des espaces de loisirs, des espaces d'hébergements, des services, le parking, la sécurité et une gare routière afin de faciliter les transports entre les grands sites régionaux.

Ça me semblait intéressant de préciser dans la concertation où elle se situe dans le processus administratif. Alors nous avons réalisé des études préalables sur le site en 2018 et 2019. En 2019, fin 2018, nous avons demandé à la Préfecture un certificat de projet. Le certificat de projet nous a indiqué que nous étions soumis à un passage à la CNDP, Commission Nationale de Débat Public. Donc nous sommes passés le 6 novembre l'an passé et il a été décidé d'organiser une concertation préalable dont les dates ont été fixées le 29 juillet dernier, allant du 7 septembre au 31 octobre prochain. C'est une procédure qui est très en amont par rapport au projet tel qu'il sera conçu. C'est une procédure qui permet de présenter les intentions, de présenter le sujet et de recueillir les avis afin de les intégrer au projet. Et ensuite l'étape suivante ce sera ce qu'on appelle, une procédure intégrée à l'immobilier d'entreprise, et la déclaration d'un projet économique majeur qui permettront en même temps d'assurer les procédures de mise en compatibilité des documents d'urbanisme – il faut savoir qu'un certain nombre de documents le sont déjà, il y a déjà eu un travail qui a été fait et le futur SCOT identifie les espaces de Bayssan liés à ces activités-là – et ensuite, les procédures qui seront relatives au projet qui seront les évaluations environnementales, les autorisations d'urbanisme classiques et tout ce qui s'en suit. Ces éléments-là seront régis par un guichet unique et par une procédure globale.

Question salle

Pour présenter un projet il faut avoir certains éléments, avoir une base de travail. La CNDP c'est au-delà de 300 millions. Pour arriver à 300 millions, il faut qu'on ait une idée du nombre de plateaux que nous allons réaliser, qu'elle va être le modèle économique de l'ensemble de ces éléments. Ensuite le projet, lui, il va avoir des choses qui vont bouger, qui vont évoluer en fonction d'un certain nombre

de choses, en fonction de l'environnement, de l'ensemble des éléments que nous allons travailler. Mais il faut partir d'une base. On ne peut pas partir d'une page blanche. Si j'arrive aujourd'hui et je vous dis, tiens voilà l'idée. C'est compliqué de partir sur quelque chose. Donc on part sur une base et on voit comment on la fait évoluer et comment on arrive à ce processus final. C'est vraiment l'objectif de la concertation, vous informer et recueillir vos avis sur le projet.

Question salle

La taille et son budget. C'est 300 millions. Au-delà de 300 millions d'investissement, les projets sont soumis à la CNDP. Et vous ne pouvez déposer aucune autorisation administrative tant que vous n'êtes pas passé par la CNDP. Mais pour passer en CNDP il vous faut un dossier. C'est un peu le serpent qui se mord la queue. On essaie de faire avec. On va parler de notions environnementales autour de 3 thématiques de travail, l'eau et les réseaux, l'artificialisation des sols, et les enjeux naturels. C'est autour de ces thématiques que vont s'organiser les tables rondes. On vous soumet un certain nombre de questions. Ensuite libre à vous de poser des questions ou d'apporter d'autres éclairages afin de faire une restitution qui soit des plus efficaces et que nous puissions nous les approprier pour vous apporter les réponses les plus satisfaisantes. Pour moi je vais m'arrêter là et vous me retrouverez à la fin de l'atelier. Je laisse Yann reprendre le flambeau.

Intervention Emmanuel Nadal (hors micro)

Yann Fernandez

On a 1 heure devant nous. Je pense qu'en 1 heure on a du temps devant nous, qu'on va y arriver. Si vous faites moins, on n'est pas payé pour 60 minutes. Si vous voyez qu'en 45 minutes vous n'avez plus grand-chose à dire, ou à ajouter, vous redescendez si vous êtes au premier. Vous venez nous rejoindre ici si on a fini sinon vous nous attendez dehors si cette salle est encore en train de travailler. On va donner une durée maximale de 60 minutes. Dans 60 minutes quand vous serez arrivés dans la salle, et que vous commencerez à travailler avec l'expert, vous aurez la possibilité d'échanger avec eux, de poser des questions ; encore une fois, j'appuie un peu parce qu'on a tous les profils dans une salle à chaque fois. Il y a des gens qui sont plus timides que vous, plus réservés, qui ont peur de s'exprimer en public, alors pensez à eux. Je pense au porte-parole, c'est votre rôle de bien faire l'animateur ou l'animatrice en allant chercher les gens, et en leur disant est ce que vous voulez poser une question, est ce que vous avez quelque chose à dire. Parce que naturellement il y en a qui vont le faire et qui n'auront pas de problème. Ceux qui ne parlent pas, allez les chercher. De toute façon je passerai avec les garants dans toutes les salles pour veiller à cela. C'est le but aujourd'hui. Si vous êtes là c'est que vous avez des choses à dire. Vous avez ces documents dans vos mains. Ce document-là, fiche eau, réseau, 3 blocs vides dans lesquels vous avez la possibilité de rajouter des choses. En haut à droite vous avez nom et qualité, ça c'est vous. Et là, mes analyses, mes interrogations, mes propositions. C'est-à-dire qu'individuellement vous allez écrire des choses là-dessus. C'est important qu'on puisse vous relire. C'est important, je vous le dis, on écrit tous parfois un peu vite mais sachez que cette page va être donnée au porteur de projet pour qu'il tienne compte de toute vos requêtes, de toutes vos idées, ou modifications potentielles. Donc écrivez-le soigneusement. Et évidemment le porte-parole qui viendra en fin utilisera ces fiches pour nous donner un peu le résumé. Il ne faut pas nous raconter tout ce qui s'est passé en 45 minutes, il s'agit d'un résumé.

Il y a 3 sous thèmes dans ces tables rondes. Eaux / réseaux, artificialisation des sols et enjeux naturalistes. Ce sont les 3 sous thèmes. Comme on force personne, est-ce que sur la 1ere « eaux et réseaux », il y a des gens intéressés. Si oui levez la main. 5. Parfait. Vous 5.

Qui est l'expert sur cette partie ? Alors viens que je te présente car on ne te connaît pas et il faut qu'on t'identifie. Tu gardes ton masque et tu nous dis qui tu es.

Sébastien Ravisconi

Bonjour Sébastien Ravisconi, Cabinet Gaxieu, je suis ingénieur hydraulique et VRD au sein du cabinet d'étude.

Yann Fernandez

Et dans le projet évidemment

Sébastien Ravisconi

Et dans le projet depuis 1 an.

Yann Fernandez

Les 5 personnes vous allez avec cet expert dans la salle d'en face. Vous êtes juste en face. Vous partez pour 60 minutes. Quand vous avez fini, on se retrouve ici, ou sinon vous attendez dehors et on se retrouve tout à l'heure. Merci. Ça fait 6. 6 personnes sont parties.

Pour la 2^{ème} thématique, « artificialisation des sols ». Levez la main, qui a envie d'y aller ? Ici on a 7. Je vais vous présenter l'experte.

Laurence Marty

Bonsoir. Je suis Laurence Marty, je suis architecte et urbaniste, et la société que je représente c'est OMLB architecture. Dans le projet avec Sébastien depuis plusieurs années.

Yann Fernandez

Vous allez au 1^{er} étage. On va vous accompagner. Vous allez suivre Mickaël. On vous retrouve au plus tard dans 1 heure pour faire un résumé. Par contre quand vous arrivez là-bas ; vous auto désignez un porte-parole. J'ai oublié de vous le dire. Vous êtes assez grand. Vous en désignez un sinon je le ferai quand je viendrai vous voir. Vous vous débrouillez.

Le dernier groupe, vous êtes ici, vous allez rester ici avec l'experte que je vais vous présenter sur les enjeux naturalistes.

Aurélie Fissot

Bonjour, Aurélie Fissot du cabinet Gaxieu. Je suis juriste en droit de l'environnement et droit de l'urbanisme.

Yann Fernandez

On va rester dans cette salle. On va apporter 2 tables pour écrire. Vous avez 60 minutes. Vous nommez un porte-parole du groupe. Et une fois que vous avez nommé votre porte-parole vous commencez à discuter avec l'experte et vous lui posez vos questions et apportez vos demandes. On est là avec vous. Vous n'hésitez pas à poser des questions si vous ne savez pas, on est là pour cela.

TEMPS DES ATELIERS – 60 minutes de travail en groupes

Yann Fernandez

Asseyez-vous svp. On va procéder au résumé comme je vous l'ai dit tout à l'heure. Merci d'avoir respecté le timing et d'avoir respecté cette distanciation sociale qui nous embête un peu tous. Ce que je vous demande c'est de me dire ce qui s'est passé en quelques mots, pas de refaire le débat du débat. On a bien compris et ensuite on va transmettre évidemment les choses qui sont écrites au porteur de projet comme je vous l'ai dit en préambule et les enregistrements, c'est pour cela qu'on parle dans ce micro. Egalement, pour qu'il y ait une trace de vos requêtes et de vos demandes. Comme l'autorise et surtout l'impose le cadre législatif dans lequel nous étions aujourd'hui encore.

On va peut-être commencer par vous car nous étions dans cet atelier tout à l'heure. Un résumé de ce qui s'est passé dans cette salle et les questions ou requêtes que vous avez eu à poser.

Olivier Gourbinot

Alors je me présente Olivier Gourbinot, coordinateur de l'association France Nature Environnement Languedoc-Roussillon. Fédération d'associations de protection de l'environnement qui regroupe 60 associations environ à l'échelle du Languedoc Roussillon. Nous avons donc discuté des enjeux naturalistes. C'était en tout cas le sujet qui nous était proposé. Et en fait, nous avons constaté que la personne qui nous présentait l'atelier étant juriste et n'étant pas naturaliste, elle ne pouvait pas nous donner les éléments qui étaient connus aujourd'hui du bureau d'étude qui prépare les études d'impact. Les éléments ne sont pas terminés mais il y a eu un pré diagnostic réalisé par Biotop en 2017 et une étude complète annuelle qui a été réalisée en 2019. Mais en l'état on ne peut pas présenter les éléments naturalistes. Etant donné que nous n'avons aucun éléments sur les impacts du projet et les enjeux biodiversité sur le périmètre du projet de studios, à ce moment-là on n'a pas pu débattre de l'importance de ces impacts, des mesures d'évitement de ces impacts, des mesures de réduction de ces impacts et des mesures de compensation de ces impacts. Parallèlement on a évoqué les impacts des autres projets qui sont portés par le Conseil Départemental, ces autres projets sont notamment le Jardin de la Méditerranée, qui couvrent une trentaine d'hectares, le projet d'aquarium et le projet de dôme de réalité virtuelle. Plus les projets qui ont déjà été réalisés ici et qui ont impacté l'environnement, comme par exemple le parking sur lequel on s'est garé couvert de panneaux photovoltaïque. Là nous avons constaté que M.Mesquida, président du conseil Départemental avait annoncé à Chantal Jouanno dans une correspondance qu'il détenait des autorisations et notamment des autorisations environnementales, il parle d'autorisation de la loi sur l'eau pour la réalisation du projet des Jardins de la Méditerranée, mais qu'à aucun moment les dossiers qui avaient permis d'obtenir ces autorisations, pas plus que les autorisations elles-mêmes, n'avaient été mises sur la table pour que nous puissions discuter des impacts cumulés. Autrement dit, il y a des études faune flore qui ont été faites par le conseil départemental. Elles ont été faites à

l'échelle des 30 hectares des jardins de la Méditerranée. Elles se cumulent et aujourd'hui on ne peut pas évaluer l'importance des effets cumulés de ces projets et donc du projet qui est soumis à la concertation publique. Donc on demande 2 choses.

La première c'est que le porteur de projet des studios Méditerranée nous présente les impacts environnementaux de son projet. On n'attend pas un niveau d'étude d'impact mais on attend quand même des éléments sur lesquels on pourra discuter. Et on demande qu'il soit fait expressément demande au conseil départemental de mettre sur la table les éléments faune et flore, c'est-à-dire impact sur l'eau aussi dont il dispose qui permettront d'évaluer les effets cumulés. En plus de tout ça, des impacts, il nous faudrait des pistes d'évitement, de réduction et de compensation sur lesquelles on pourra discuter. Sans avoir tout cela on ne peut finalement discuter de rien, donc la concertation n'a pas été possible sur ce point-là aujourd'hui. Il semble qu'il faille à minima réorganiser quelque chose avec l'ensemble des données pour qu'on puisse simplement en discuter. Les personnes qui habitent à côté du projet souhaiteraient aussi tout particulièrement voir des impacts sur le bruit et d'avoir les premiers éléments que vous avez sur les impacts bruit, et les mesures d'évitement et de compensation que vous avez sur ce terrain.

Yann Fernandez

Merci beaucoup pour le résumé de cet atelier. Le groupe 2 maintenant. Vous nous rappelez les thèmes sur lesquels vous étiez ?

Bernard Mompeon

Bonjour. Bernard Mompeon. Nous étions sur les fiches eaux réseaux.

On a bien évidemment parlé de l'eau. Le premier point était la station d'épuration de Béziers qui absorberait les eaux usées du site en question. On se posait des questions s'ils avaient les compétences et surtout la puissance d'absorber toutes ces eaux usées. On parlait également d'une extension du site. Si le site doit grandir est ce qu'on sera toujours avec ce projet biterrois. Il y a également la question sur le partage de l'eau, le problème du manque d'eau. On nous a signalé qu'à Sauvian il y avait 600 logements de prévu donc également ça allait rajouter ce problème des eaux usées. Il y a eu également un second sujet sur la station d'épuration qui pourrait être faite ici sur ce lieu. Donc avec un problème de nuisances olfactives. Il y a eu également une question sur la prise en charge du coût de cette station d'épuration. Si c'était les biterrois qui allaient l'assumer. Est ce qu'il est prévu également une ZAC d'habitation, le lieu de la station d'épuration. Il y a eu également une question sur le projet du conseil départemental qui aurait pu se croiser avec ce projet notamment sur les problèmes d'eaux et les problèmes de la faune car je pense que le département a eu un problème à soulever sur des espèces protégées qui ont été identifiés. Là on ne nous en n'a pas parlé. Les risques d'inondation. Les risques d'affaissement de collines. La perméabilité de la zone de parking.

Après ce sont des questions qui n'ont rien à voir avec l'eau. Pourquoi ce projet n'a pas marché sur les autres sites. Pour revenir à l'eau, c'était la dernière question, réfléchir car dans 20 ans, car ce projet

battra son plein pas tout de suite mais dans quelques années, la sécheresse aura augmentée donc les problèmes d'eau auront augmentés. Donc où on en sera à ce moment-là. Voilà c'est tout.

Madame Mompeon

Les questions se sont un peu recoupées avec tout ce dont on a parlé. Combien d'hectares imperméabilisés. On nous a parlé d'éviter, de réduire, compenser. Eviter ça serait... mais apparemment on ne nous a parlé que de compensations. On a aussi soulevé le manque d'éléments précis sur les études préalables. On nous a répondu à pas beaucoup de questions. Ça se comprend. On est au début du projet. Mais là il faudrait savoir où on va. On a demandé le nombre de visiteurs parce qu'on nous a donné un nombre approximatif et l'impact justement de ce nombre de visiteurs. Pour l'instant on ne sait pas. On est revenu sur ces surfaces. La hauteur des bâtiments aussi. On n'a aucun élément sur la hauteur des bâtiments. Comment va être la hauteur, comment vont être construits ces bâtiments. La vision, parce qu'on a... je ne me suis pas présentée. Je suis Mme Mompéon et j'habite de l'autre côté du parc et moi j'ai l'impression – je peux donner mon impression peut être aussi- on a une vision de ce parc que de l'autoroute. Je pense que personne n'a traversé le parc et venu voir ce que nous, nous voyons. Et je crois que nous sommes nombreux à voir autre chose que ce que vous voyez vous. Après l'aspect écoenvironnemental. Pareil l'eau. On nous a parlé de BRL. Mais pour l'utiliser toute l'année, on peut vous dire que BRL si elle dit qu'à les capacités sur le papier, nous on ne peut même pas arroser nos pelouse. Et après le parking. C'est posé ce parking. Parce qu'on nous dit qu'on ne veut pas impacter. On a déjà un parking qui est immense. On nous parle de faire un parking qui fera toute la surface de l'autoroute. Comment ? Où ? Alors il y a des propositions de parking sur les immeubles alors ça dépend de la hauteur des immeubles. Creuser en dessous apparemment ce n'est pas possible. Voilà les questions qui se sont posées. L'impact sonore et lumineux, parce nous déjà l'impact lumineux déjà on l'a. C'est-à-dire que cela reste éclairé 24h/24h. Je pensais qu'avec l'écologie on pouvait l'éteindre à une certaine heure. Mais bon ça ne compte pas pour ce projet mais ça peut toujours intéresser ce projet. Comment réduire cela parce que parfois c'est très impressionnant. Parfois il y a des spectacles, la lumière éclaire l'intérieur des maisons. Alors je veux bien... mais c'est un gros problème. Après justement on parlait de l'impact sonore. Comment vous allez nous isoler et comment vous allez isoler tout le coin de l'impact sonore ? Après il y a une personne qui a une activité professionnelle, apparemment l'entrée du parc par derrière correspond à son entrée à lui. Là ça pose un problème. Apparemment il y a un rond-point qui a été prévu mais aucune information. On ne sait pas à l'entrée du parc, comment cela va se passer. Comment va être impacté ce chemin rural ? Le problème aussi c'est que ce chemin rural ça va devenir une autoroute parce que les gps font passer déjà par là. La route a été refaite par le département et toute la journée, toute la nuit il y a des voitures qui passent par-là maintenant. Ce n'est plus la campagne. Ça a un impact quand même sur la faune parce nous, nous avons constaté que nous avons beaucoup d'oiseaux, beaucoup plus d'oiseaux qu'avant. Les oiseaux ont migré vers chez nous. Il y a des pins et cela je pense qu'il faudrait trouver une autre solution. Il y a le problème qui a été posé aussi des terres agricoles. On va supprimer des baux, des terres agricoles et on va les compenser comment, ou. Bientôt il n'y aura plus de blés, plus rien. Il va y avoir que de l'urbanisation. C'est peut-être quelque chose à calculer. Faire des champs de blés sur les toits.

Et on c'est aussi posé la question de l'ouverture et de la fermeture du parc. On a posé des questions, on n'a pas eu beaucoup de réponses mais justement cela fera peut être avancé le projet.

Yann Fernandez

Vous avez beaucoup d'humour. Vous avez de la chance. Votre femme elle a beaucoup d'humour. Et puis vous ne vouliez pas le faire le résumé. Vous vous en êtes très bien sorti franchement c'était très bien. Bravo. Bravo au 3. Si je vous demande de parler dans le micro c'est pour garder une trace écrite. Parce les écrits restent. Et si j'ai bien compris ce qui est au commun aux 3 ateliers c'est que vous avez posé des questions et que vous n'avez pas toujours eu des réponses. Le but de cette concertation et le but de cet atelier c'est d'obtenir des réponses. Je voudrais pour terminer cet atelier comme les garants ont été là comme moi à regarder, de temps en temps ajouter des mots ça et là. Peut-être qu'un des deux, M.Tutiau par exemple, en bref, sans repartir dans le débat, que vous me donniez votre impression de cet atelier.

François Tutiau

Je crois que sans aller dans le détail des sous thèmes. Moi ce que je constate c'est qu'effectivement assez peu de réponses ont été apportées aux questions posées. Donc, c'était plus criant dans une des tables rondes plus que les 2 autres. En tout cas, c'est quand même une tendance un peu générale. C'est-à-dire on n'a pas assez d'éléments et donc on aimerait bien avoir des éléments pour pouvoir exprimer une parole construite et argumentée. Ça c'est le premier élément. Deuxième élément c'est une requête qui me paraît être en filigrane des 3 ateliers c'est il n'y a pas qu'un seul projet sur ce terrain, qui forme un ensemble cohérent sur le domaine de Bayssan. Il y a 2 projets. Et moi ce que j'ai trouvé remarquable c'est que dans chaque atelier on a soulevé cette question du cumul. Cela peut jouer à tous les niveaux. Cumuls environnementaux, mais aussi sur d'autres cumuls. De fréquentation. Etc...problème sonore. Donc avec une question qui remonte vers le département incontestablement, sous forme de requête, c'est-à-dire dites nous en quoi consiste votre projet départemental des Jardins de la Méditerranée, de telle sorte qu'on puisse voir en combinant avec l'autre projet des studios quelles sont les interactions qu'il y a sur ce domaine à travers le projet de réalisation de ces 2 projets.

Emmanuel Nadal

J'ai vadrouillé entre les tables rondes 2 et 3, c'est cela. J'ai remarqué surtout que la parole était libre, que vous aviez pu vous exprimer, que vous avez posé des questions, que vous n'avez pas eu de réponse, mais que vous avez pu vous exprimer. Vous étiez venus pour cela. D'un point de vue de l'organisation, en tant que garant je suis content. Vous vous n'êtes pas contents parce que vous n'avez pas les réponses. Mais là on vous a demandé de vous exprimer, vous avez posé beaucoup de questions. Il nous restera à présent à travailler sur les réponses. Moi je dis que d'un point de vue organisationnel c'était correct. Vous avez pu avoir accès à un spécialiste qui n'a pas pu vous répondre, mais le maître d'ouvrage enregistre tout. Donc il va essayer de vous apporter des réponses avant la fin de la concertation. Et s'il ne peut pas avant, ce sera au cours de l'évolution du projet qui va donc changer d'ici quelques semaines, quelques mois.

Yann Fernandez

Comme je vous l'ai dit pour terminer on va demander à M.Granja de dire un petit mot. Tout ça pour vous dire qu'on va vous transmettre cet enregistrement audio que cela reste dans les archives légales de l'organisation. Vous avez entendu. Vous n'étiez pas dans les ateliers mais vous avez entendu les

différentes requêtes qui ont été extrêmement bien résumées. Franchement que vous soyez professionnel ou pas, vous l'avez très bien fait. Donc maintenant qu'avez-vous à dire avant qu'on ne clôture ce premier atelier.

Bruno Granja

Tout d'abord le but des ateliers de la concertation c'est d'avoir vos ressentis et les questions que vous vous posez, auxquelles on va répondre bien évidemment. La seule question à laquelle je ne peux pas répondre parce qu'elle n'est pas de mon fait ce sont les relations avec le département. Ce sont 2 projets privés. J'ai soulevé cette problématique il y a déjà plusieurs mois. Moi aujourd'hui je ne peux pas imposer à l'autorité publique quelque chose. C'est à elle de prendre ses responsabilités. Et c'est à vous... je peux vous y aider, à demander des informations que vous attendez. Ça c'est un point sur lequel on peut travailler ensemble. Il n'y a pas de soucis. Ensuite l'ensemble des questions qui ont été posées, que j'ai bien prises en compte, vous aurez des réponses qui seront apportées. Ce qu'il faut savoir c'est qu'aujourd'hui on est dans une démarche qui est très en amont de la définition finale du projet. Il faut bien l'avoir en tête. Il y a tout un tas d'éléments que vous avez soulevé qui seront bien sur prises en compte dans la définition finale du projet. Aujourd'hui on ne présentera pas à ce jour un plan ficelé, un plan masse tel qu'il sera dans l'étude d'impact. L'étude d'impact est quelque chose qui arrive en tout dernier lieu et il faut avoir fait la concertation avant de rentrer dans l'étude d'impact. C'est la loi, c'est la réglementation, c'est comme ça. Vous aurez les réponses, on échangera régulièrement sur l'ensemble des sujets que vous avez soulevés.

Yann Fernandez

Pour terminer sur une prise de parole sur les prochaines dates ou on va pouvoir se revoir. Les prochains ateliers, il y a déjà des personnes comme vous qui sont déjà inscrites. Ces ateliers qui pour des raisons sanitaires sont limitées à 30 donc vous l'avez bien compris, on a déjà bataillé pour qu'on soit 24 ici. On ne voulait pas. On y est arrivé juste. J'espère que ça va se décoincer sur les prochains mais je n'y crois pas. Par contre, on pourra se retrouver nous tous sur la dernière réunion publique et là vous pourrez encore venir exprimer vos doléances, vos requêtes et là ce sera sur tous les thèmes qui sont chers à votre cœur. Si d'ici là vous n'avez pas eu de réponse, c'est là que vous pourrez venir dire j'ai demandé et je n'ai toujours pas de réponse. D'ici là, je pense en effet comme M.Tutiau tout à l'heure c'est quand même dommage pour un citoyen qu'on ne peut pas avoir un moyen de convaincre parce que j'ai bien compris que visiblement on n'a pas de moyens pour demander à l'autre projet de se positionner. Si vous pouvez nous aider à trouver cette réponse.

Ca ça va peut-être être un moyen de convaincre, l'enregistrement pour pouvoir éventuellement faire bouger les choses. C'est tout le mal que je vous souhaite, à vous tous. Et c'est l'argent public, Madame, c'est vrai, vous avez raison. Je vous remercie tous et toutes car vous avez été ponctuels, vous avez bien tous travaillé. Bonne soirée et merci encore pour votre participation.